ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1054

présenté par M. Duron, Mme Laurence Dumont, Mme Fourneyron, M. Fabius, Mme Hurel, M. Bouillon, M. Bourguignon et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE 11

Après l'alinéa 10, insérer l'alinéa suivant :

« Le Gouvernement remettra au Parlement un rapport sur la réalisation de la liaison à grande vitesse Normandie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.